



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

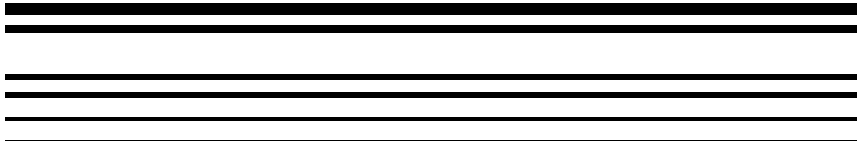
Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



BULLETIN POLITIQUE

POLICY

ISSUE ÉMISSION	DATE		
487	2015	05	04
	Y-A	M	D-J



Policy number and title:

Numéro et titre de la politique :

**COMMISSIONER’S DIRECTIVE (CD) 227 –
USE OF WEB 2.0 TECHNOLOGY**

**DIRECTIVE DU COMMISSAIRE (DC) 227 –
USAGE DE LA TECHNOLOGIE WEB 2.0**

Why was the policy developed?

Pourquoi la politique a-t-elle été élaborée?

In November 2011, Treasury Board of Canada issued Guidelines for federal departments on the use of Web 2.0 technology. These TBS [Guidelines](#) were revised in March 2014.

En novembre 2011, le Conseil du Trésor du Canada a publié, à l'intention des ministères fédéraux, une ligne directrice sur l'usage de la technologie Web 2.0. Cette [ligne directrice](#) du SCT a fait l'objet d'une révision en mars 2014.

Web 2.0 technology consists of Internet-based tools and services that allow for participatory multi-way information sharing, dialogue, syndication and user generated content. It includes social media (e.g., Facebook, Twitter, YouTube) as well as collaborative technologies (e.g., Wikis, Google Docs).

La technologie Web 2.0 s'entend des outils et des services Internet qui permettent la mise en commun participative et multidirectionnelle de l'information, le dialogue, la syndication et la production de contenu par l'utilisateur. Elle comprend les médias sociaux (p. ex., Facebook, Twitter et YouTube) ainsi que les technologies de collaboration (p. ex., wikis et Google Docs).

This new CD will enable CSC staff to maximize the benefits of Web 2.0 while complying with all legal and policy requirements.

La nouvelle DC permettra aux membres du personnel du SCC de maximiser les avantages du Web 2.0 tout en se conformant à l'ensemble des exigences des lois, règlements et politiques.

How was it developed?

This policy was developed jointly by Corporate and e-Communications and Strategic Policy at NHQ, in consultation with internal and external stakeholders.

Accountabilities?

Accountabilities are detailed in the CD.

Who will be affected by the policy?

All CSC staff will be directly affected by the policy.

Expected cost?

None

Other impacts?

N/A

Contact:

- Heather Cloutier
- Manager, e-Communications
- 613-943-9296
- Heather.Cloutier@csc-scc.gc.ca

Comment la politique a-t-elle été élaborée?

La politique a été élaborée conjointement par les responsables des Communications internes et électroniques et de la Politique stratégique à l'AC, avec la collaboration d'intervenants internes et externes.

Y aura-t-il des comptes à rendre?

Les comptes à rendre sont précisés dans la DC.

Qui sera touché par la politique?

Tous les membres du personnel du SCC seront directement touchés par la politique.

Quels coûts prévoit-on?

Aucun.

Y aura-t-il d'autres répercussions?

S. O.

Personne-ressource :

- Heather Cloutier
 - Gestionnaire, Communications électroniques
 - 613-943-9296
 - Heather.Cloutier@csc-scc.gc.ca
-